

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 22560 Numéro SIREN : 518 508 775 Nom ou dénomination : A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration)

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2021 sous le numéro de dépôt 133191



20211331912020

DATE DEPOT : 17/11/2021

N° DE DEPOT : 133191

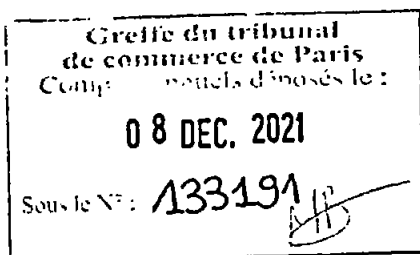
N° GESTION : 2009B22560

N° SIREN : 518508775

DENOMINATION : A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration)

ADRESSE : 101 avenue du Général Leclerc 75685 PARIS CEDEX 14

MILLESIME : 2020



A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration)
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 101 avenue du Général Leclerc
75014 PARIS
RCS PARIS 518 508 775

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2021**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 30 748 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 748 euros
A titre de dividendes	14 286 euros
Soit 1,4286 euros par action	
Le solde	----- 16 462 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 246 273 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social en fonction des possibilités de trésorerie de la société.

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « flat tax ») de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

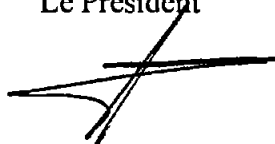
Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 14 286 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende brut par action	Dividendes avec abattement	Dividendes sans abattement
31 décembre 2019	1,4286	14 286	-
31 décembre 2018	3	30 000	-
31 décembre 2017	30	300 000	-

Certifié conforme
Le Président



A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration)
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 101 avenue du Général Leclerc
75014 PARIS
RCS PARIS 518 508 775

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

Exercice clos le 31 décembre 2020

Monsieur Alain MEUNIER, associé unique et Président de la société A.M.B.D (Art, Mobilier, Bronze, Décoration), a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2020, notre chiffre d'affaires s'est élevé à 390 825 Euros contre 509 378 Euros pour l'exercice précédent.

Corrélativement nos charges d'exploitation se sont élevées à 353 171 Euros contre 410 520 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 37 695 Euros contre 98 862 Euros pour l'exercice précédent.

Notre exercice se solde donc par un résultat bénéficiaire de 30 748 Euros contre un bénéfice de 72 895 Euros pour l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2020, date de la clôture de l'exercice, d'autres mesures sanitaires ont été mise en place par le gouvernement.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021, nous espérons la fin de la crise sanitaire.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, le chiffre d'affaires s'est élevé à 390 825 euros contre 509 378 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -23,27%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 41 euros contre 4 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 925,00%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à -30 000 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 372 542 euros contre 378 055 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,46%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 666 euros contre 1 883 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -64,63%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 6 841 euros contre 21 892 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -68,75%.

Le montant des charges sociales s'élève à 2 455 euros contre 6 691 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -63,31%.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 599 euros contre 1 964 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -69,50%.

Le montant des autres charges s'élève à 68 euros contre 35 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 94,29%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 353 171 euros contre 410 520 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,97%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 37 695 euros contre 98 862 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -61,87%.

Le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 37 695 euros contre 98 862 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -61,87%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -1 274 euros
- d'un impôt sur les sociétés de 5 673 euros

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 30 748 euros contre un bénéfice de 72 895 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -57,82%.

Au 31 décembre 2020, le total du bilan de la Société s'élevait à 599 369 euros contre 629 439 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,78%.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 30 748 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 748 euros
A titre de dividendes	14 286 euros
Soit 1,4286 euros par action	

Le solde	16 462 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 246 273 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 271 559 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social en fonction des possibilités de trésorerie de la société.

Il est indiqué que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 14 286 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement

domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende brut par action	Dividendes avec abattement	Dividendes sans abattement
31 décembre 2019	1,4286	14 286	-
31 décembre 2018	3	30 000	-
31 décembre 2017	30	300 000	-

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

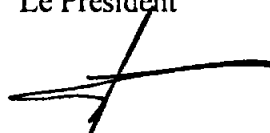
Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Il est indiqué qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Le Président



Désignation de l'entreprise A.M.B.D		101 Avenue du Général Leclerc		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		75014 PARIS			
SIRET		5 1 8 5 0 8 7 7 5 0 0 0 1 3			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *	
		12			
		Exercice N clos le 31122020		Exercice N-1 clos le 31122019	
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		Net 4	
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012	
		014		016	
	Immobilisations corporelles*	028	12 120	030	11 770
	Immobilisations financières* (1)	040	1 000	042	1 000
	Total I (5)	044	13 120	048	1 350
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		060	30 000	062	30 000
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	502 900	070	13 005
		072	32 901	074	32 901
	Valuers mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	42 337	086	42 337
	Charges constatées d'avance *	092	2 885	094	2 885
	Total II	096	611 024	098	598 019
	Total général (I + II)	110	624 143	112	629 439
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	10 000	120	10 000
	Ecarts de réévaluation	124		124	
	Réserve légale	126	1 000	126	1 000
	Réserves réglementées*	130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	132		132	
	Report à nouveau	134	229 811	134	171 202
	Résultat de l'exercice	136	30 748	136	72 895
	Provisions réglementées	140		140	
	Total I	142	271 559	142	255 097
	Provisions pour risques et charges	154		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	150 000	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	1 974	164	713
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	68 963	166	58 762
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	13 013	172	134 867
	Produits constatés d'avance	174		174	180 000
Total III	176	327 810	176	374 342	
Total général (I + II + III)	180	599 369	180	629 439	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 000	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: A.M.B.D		Néant				
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2020	Exercice N-1 clos le 31/12/2019			
				1	2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210				
	Production vendue { biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214				
			217	218	390 825			
			246 968		509 378			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production immobilisée *		224					
	Subventions d'exploitation reçues		226					
Autres produits		230	41	4				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	390 866	509 382		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234					
	Variation de stock (marchandises) *		236	(30 000)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240					
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : 2 875- immobilier : 14 597)	242	372 542	378 055			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	453	244	666	1 883		
	Rémunérations du personnel *		250	6 841	21 892			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252	2 455	6 691			
	Dotations aux amortissements *		254	599	1 964			
	Dotations aux provisions		256					
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259	262	68	35		
			260					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	353 171	410 520	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	37 695	98 862		
PRODUITS ET CHARGES DIVULGÉS	Produits financiers (III)		280					
	Produits exceptionnels (IV)		290		41 500			
	Charges financières (V)		294					
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	(VI)	300	1 274	43 193	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices *		306	5 673	24 274			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	30 748	72 895	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	30 748	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318					
	Provisions non déductibles*		322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	5 801				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	1 274			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249				251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BL O (art. 44 sexidécies)	992		
ZFANG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)	993		
Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)		987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127				
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	37 823	354	
Déficit col. 2				356				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)							
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	37 823	372	
Déficit col. 2								

Etats financiers au 31/12/2020**ANNEXE**

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 599 369 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 390 866 euros et un total charges de 360 118 euros, dégageant ainsi un résultat de 30 748 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Transferts de charges

Etat exprimé en euros 31/12/2020

TOTAL	

--

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		1 274
Charges exceptionnelles sur opération de gestion <i>PENALAMENDES EXCEPT.</i>	1 274	1 274
Résultat exceptionnel		(1 274)

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2020
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 442					1 442
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	10 678					10 678
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 120					12 120
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	1 000					1 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 000					1 000
TOTAL		13 120					13 120

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2020
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	873	288		1 161
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	10 297	311		10 608
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		11 170	599		11 770
TOTAL		11 170	599		11 770

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2020
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo, financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	13 005			13 005
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	13 005			13 005
TOTAL GENERAL		13 005			13 005
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5c du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2020	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 000	1 000	
	Clients douteux ou litigieux	15 606	15 606	
	Autres créances clients	487 294	487 294	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	396	396	
	Taxes sur la valeur ajoutée	32 439	32 439	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	66	66	
	Charges constatées d'avances	2 885	2 885	
	TOTAL DES CREANCES	539 686	539 686	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2020	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	150 000	150 000		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	68 963	68 963		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 924	3 924		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	89 149	89 149		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	13 013	13 013		
	Autres dettes	786	786		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	325 836	325 836		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		150 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		13 013			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2020

Total des Charges à payer		90 565
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN.FACT NON PARVENUES</i>	<i>1 416</i>	1 416
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT CHARGES A PAYER</i> <i>TVA SUISSE</i>	<i>632</i> <i>88 517</i>	89 149

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		31/12/2020	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			2 885	
Charges et Produits FINANCIERS				
Charges et Produits EXCEPTIONNELS				
TOTAL			2 885	

--

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2020
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

Capital social

	31/12/2020	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		10 000,00	1,0000	10 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
Du capital social fin d'exercice		10 000,00	1,0000	10 000,00